

## Question écrite à la Municipalité

### Article 34 du règlement du Conseil Général – Les questions

1. Chaque membre du conseil général peut interroger le Conseil municipal sur les affaires communales sous forme
  - a) de question orale formulée lors de la séance plénière du Conseil général;
  - b) de question écrite adressée, par écrit ou voie électronique, au Conseil municipal par le Bureau du Conseil général au moins 5 jours ouvrables avant une séance plénière.
2. Le Conseil municipal répond immédiatement à la question orale ou au plus tard au cours de la séance qui suit celle de son dépôt.
3. Le Conseil municipal répond, en principe, à la question écrite à la séance du Conseil général qui suit son dépôt dans les délais.

**Dépositaire :** Benjamin Cochrane UDC

**Date du plénum :** 08.03.2026

**Sujet :** Suivi des installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux

Il y a plusieurs années, l'école primaire de Bramois a été équipée de panneaux solaires. Un écran installé à l'entrée du bâtiment permettait de visualiser la production d'électricité de cette installation.

Or, depuis plusieurs années déjà, cet écran n'affiche plus aucune donnée.

Dans ce contexte, le Conseil municipal peut-il répondre aux questions suivantes :

1. L'installation photovoltaïque de l'école primaire de Bramois est-elle toujours en service et produit-elle encore de l'électricité ?

La construction de la toiture, avec l'installation de panneaux solaires, remonte à l'été 2013.

En octobre 2017, les pompiers de Sion ont dû intervenir en raison d'un dégagement de fumée sur le toit causé par un dysfonctionnement de l'installation photovoltaïque.

Suite à ce problème, l'installation a été mise hors service. Après analyse, il est apparu que le type de panneau installé n'était plus conforme, et l'entreprise a été mise en faillite.

2. Pour quelle raison l'écran de suivi de la production ne fonctionne-t-il plus depuis plusieurs années ?

Voir la réponse à la question 1.

3. Combien de bâtiments communaux disposent d'installations photovoltaïques du même type ?

Deux bâtiments ont été construits avec le même type de panneaux photovoltaïques.

- Centre scolaire de Bramois en 2013
- Centre scolaire de Châteauneuf / Extension en 2015

4. Est-ce que d'autres bâtiments communaux sont dans la même situation ?

Uniquement ces 2 bâtiments.